

DIRECTION DE LA SANTE PUBLIQUE
DU RWANDA.-

Kigali, le 29 avril 1961.-

/ C O P I E /



N°I.012/S.M.

C.P.I. à:

- Monsieur l'Administrateur de Territoire
à KIGALI
- Monsieur le Préfet à KIGALI.

OBJET:

Chiens enragés

A Monsieur le Résident du Rwanda
à KIGALI.-

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous signaler que tout récemment encore 3 décès ont été constatés à l'Hôpital suite de rage, et qu'en outre des gens se font attaquer dans le poste par des chiens enragés.

Je demande avec insistance que des mesures énergiques soient prises pour l'abattage de tout chien courant en liberté, tant les chiens de la Commune de Kigali que ceux des Communes environnantes.

Le Médecin Directeur des Services
de la Santé Publique du Rwanda,
sé: Docteur F. STEYAERT,

Médecin Chef de Clinique.-